



Association des Vétérans des Essais Nucléaires

Siège social : 44A RUE DE LA FAVORITE – 69005 LYON

Site Internet : www.aven.org

Courriel : aven@aven.org

Tél. 04 78 36 65 31

COULON CHRISTIAN

Président de l'AVEN 35 & 56

MEMBRE DU CA

REFERENT JURIDIQUE

17 ALLEE DES PLATANES

56270 PLOEMEUR

Tél. 07 82 34 58 02

aven56@orange.fr

Ploemeur le 21 Mars 2022



Chers vétérans,

Après 2 ans de pandémie, l'AVEN du Morbihan organise sa réunion départementale :

SAMEDI 21 MAI à 10h30 **au Restaurant LE TOURBILLON à 56950 CRAC'H**

Réunion durant laquelle l'actualité de l'Aven, ses avancées et la situation des dossiers en cours seront évoqués, en présence entre autres de notre Président Honoraire Jean-Luc SANS chargé de défendre les dossiers devant le CIVEN. En cas de problème de transport, n'hésitez pas à me contacter pour envisager la possibilité d'un covoiturage.

Afin de prolonger ce moment de retrouvailles pour ceux qui le souhaiteraient, cette réunion sera suivie d'un repas dont le coût total se monte à 29 € par personne, apéritif, café et vin compris. Comme d'habitude, je vous demande de bien vouloir m'expédier par retour de courrier vos réservations et le règlement éventuel de vos repas car **je dois absolument connaître le nombre de participants avant le mardi 10 mai**. Sachez que vos chèques de repas ne seront encaissés qu'à cette date pour confirmer votre réservation définitive. Pour info : possibilité d'hébergement sur place en vous réclamant de l'AVEN.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous adresse mes plus sympathiques pensées.

Christian COULON

Pour ceux qui ne seraient pas présents à cette réunion, pensez à régler vos cotisations pour 2022 (chèques à l'ordre de l'AVEN) !



COUPON-REPOSE – ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 21 MAI 2022

à expédier à Christian COULON – 17 ALLEE DES PLATANES à 56270 PLOEMEUR pour réception le mardi 10 mai dernier délai



Je serai présent(e) à la réunion

Je ne serai pas présent(e) à la réunion

Je participerai au repas

..... personne(s) à 29,00 €

Ci-joint, mon chèque de € à l'ordre de Christian COULON

qui procédera à l'encaissement des chèques le mardi 10 mai 2022.

Les réservations des repas ne seront effectives qu'à réception des règlements

Merci de préciser impérativement vos coordonnées :

Nom Prénom

Adresse

Eventuellement, vous pouvez préciser, au dos de ce coupon-réponse, le sujet que vous souhaiteriez aborder lors de cette réunion.